

<b>Session 2009</b>	<b>0906-OBA P 33</b>
<b>EXAMEN :</b> Baccalauréat professionnel Ouvrages du bâtiment : <u>aluminium, verre et matériaux de synthèse</u>	
<b>Épreuve :</b> E 33 Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier	<b>Unité :</b> U 33
<b>Durée :</b> 4 heures	<b>Coefficient :</b> 3

**- SUJET -**

**Ce sujet comporte 2 pages : DS 1/1 et DT 1/1**

**Mise en situation**

Dans le cadre de la fermeture d'un local technique, on vous demande d'effectuer la pose d'un ensemble de châssis suivant le plan fourni ci-contre. Cette pose doit être réalisée dans les règles de l'art.

**On vous demande**

**1- De contrôler le matériel mis à votre disposition et le support de pose.**

**2- De poser la menuiserie en applique avec tapée d'isolation**

Pour la pose de cet ensemble sur le bâti mis à disposition par le centre d'examen, vous devez :

- Poser et maintenir en position le cadre dormant.
- Régler ce cadre
- Fixer le dormant conformément au D.T.U.
- Monter l'ouvrant.
- Réaliser les étanchéités.
- Effectuer le réglage de fonctionnement.
- Livrer l'ensemble pour réception.

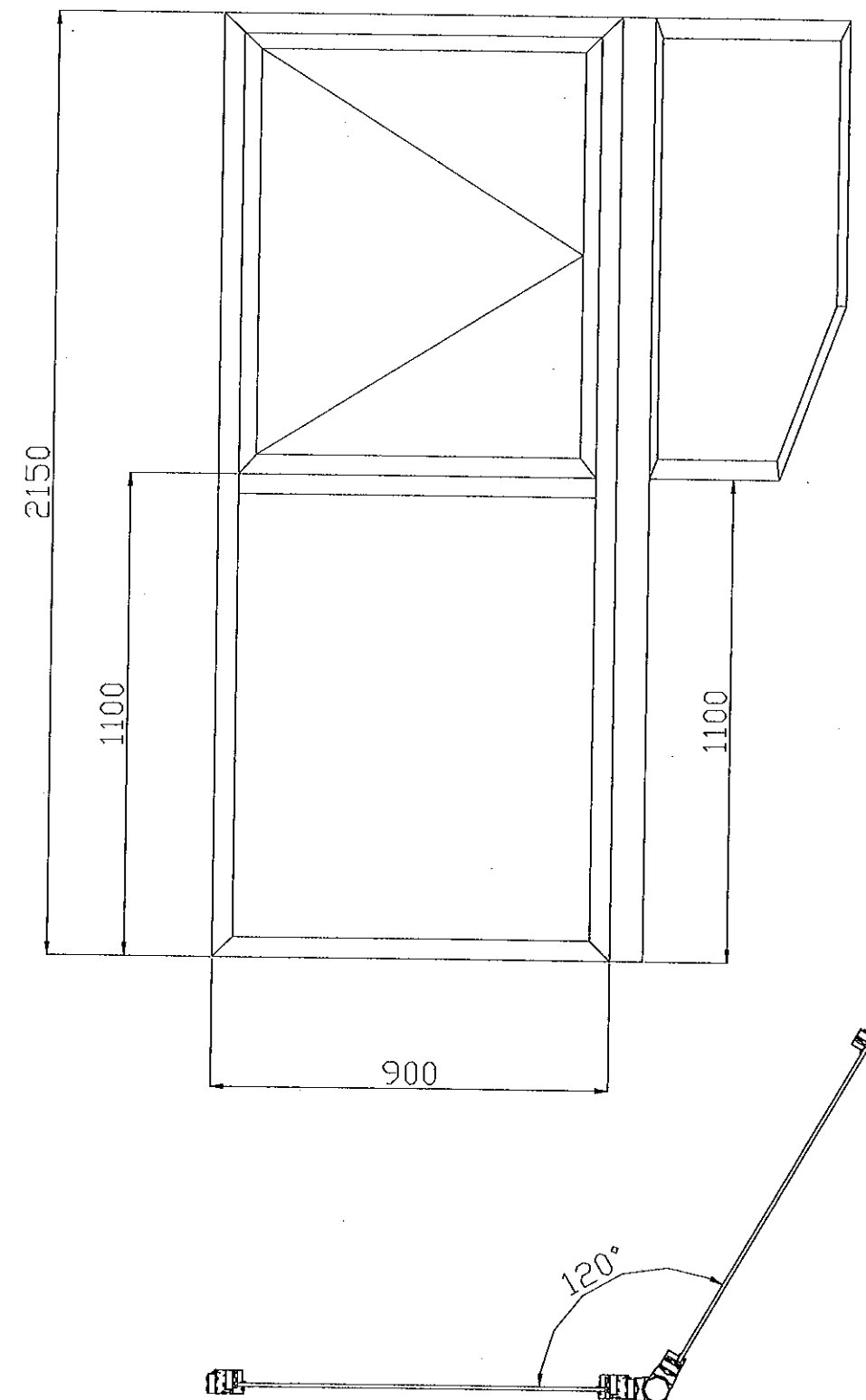
**On exige que :**

- les normes d'hygiène et de sécurité individuelle et collective soient respectées.
- l'ouvrage soit posé et fixé dans les règles de l'art.
- les étanchéités répondent aux normes en vigueur.
- les réglages permettent un parfait fonctionnement de la menuiserie.
- l'ouvrage ne présente aucun défaut (rayure, coup).

**Matériel et support mis à disposition du candidat**

Pour réaliser cette pose d'ouvrage vous avez à votre disposition :

- Le dossier sujet et technique
- Un support de pose
- Une menuiserie aluminium
- Les visseries, chevilles, cales, pattes de fixation et produit d'étanchéité nécessaires
- L'outillage courant pour réaliser la pose et les réglages
- Les produits et le matériel nécessaire pour le nettoyage de la menuiserie et du site



# Document Technique Unifié D.T.U. 37-1 (Extrait)

## NF P 24-203

### Répartition des fixations et des liaisons.

La répartition des fixations pour les montants et pour les traverses doit être effectuée selon les indications ci-après, avec un minimum de trois fixations par chassis:

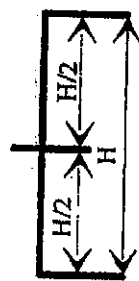
- pour les portes-fenêtres coulissantes, la fixation au droit des points de fermeture doit être réalisée de façon à ce que le dormant ne subisse par de déformation locale ou ponctuelle de nature à entraîner une détérioration des habillages ou enduits extérieurs;
- pour les fenêtres composées, il peut y avoir concentration d'efforts dus au vent; dans ce cas, les fixations doivent être renforcées si nécessaire conformément à l'article 3.112.1.

Sauf justification particulière, des fixations complémentaires doivent être disposées au voisinage des axes de rotation ou des points de condamnation, en particulier pour les portes-fenêtres coulissantes.

#### a) montants

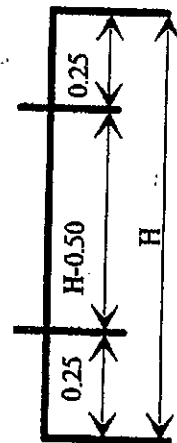
Les fixations des montants doivent être obligatoirement disposées selon les indications ci-après:

$H \leq 0.65 \text{ m}$



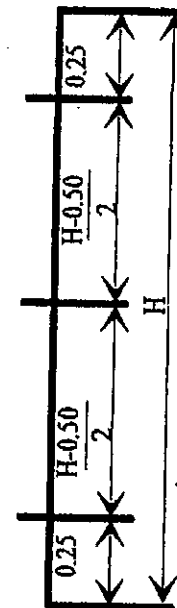
1 fixation

$0.65 \text{ m} < H \leq 1.45 \text{ m}$



2 fixations à 0.25m des extrémités

$1.45 \text{ m} < H \leq 2.45 \text{ m}$



3 fixations

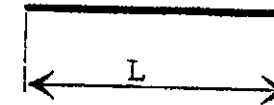
En règle générale, pour une hauteur H supérieure à 2.45m l'écartement maximal des fixations sera de 0.80m, la première et la dernière se trouvant respectivement à 0.25m du linteau et à 0.25 de l'appui.

#### b) traverses

Les fixations des traverses doivent être obligatoirement disposées selon les indications ci-après:

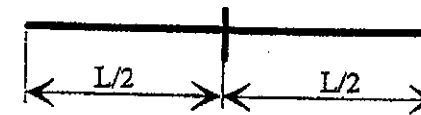
Pour les traverses de volets roulants, il convient de se référer à la norme NF P 24-301.

$L \leq 0.90 \text{ m}$



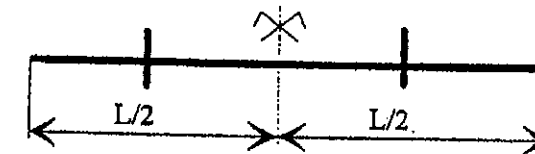
aucune fixation

$0.90 \text{ m} < L \leq 1.60 \text{ m}$



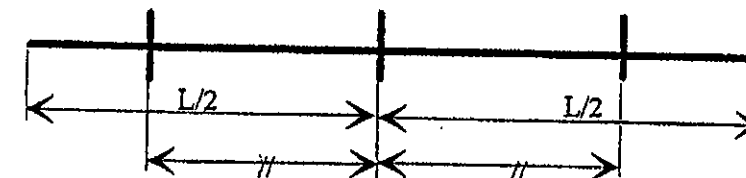
1 fixation dans l'axe

$1.60 \text{ m} < L \leq 2.40 \text{ m}$



2 fixations placées symétriquement par rapport à l'axe

$2.40 \text{ m} < L \leq 3.20 \text{ m}$



3 fixations

$L > 3.20 \text{ m}$  ———> 1 fixation de plus par tranche supplémentaire de 0.80m

Baccalauréat Professionnel "OUVRAGES du BATIMENT : A.V.MS."  
Epreuve E 33 : Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier (U33)

DOCUMENT TECHNIQUE

DT : 1 / 1